



# Scop. Résistent-elles mieux à la crise que les autres ?

• Plus réactives et disposant de réserves financières souvent importantes, les PME coopératives connaissent un regain d'intérêt en temps de crise.

• Elles subissent néanmoins la conjoncture actuelle et la reprise par des salariés demeure compliquée.

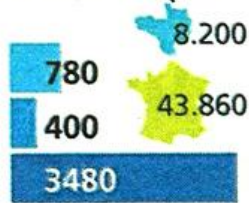
## > État des lieux des SCOP des Pays de Loire

↳ Emplois et Chiffre d'affaires des Scop :

Nombre de Scop



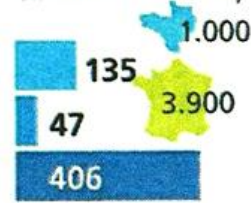
Nombre d'emplois



Taille moyenne

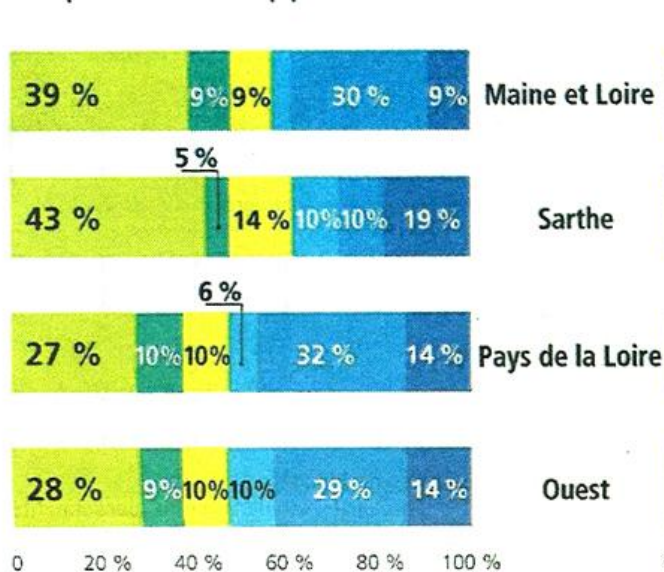


Chiffre d'affaire (2012, en millions d'euros)

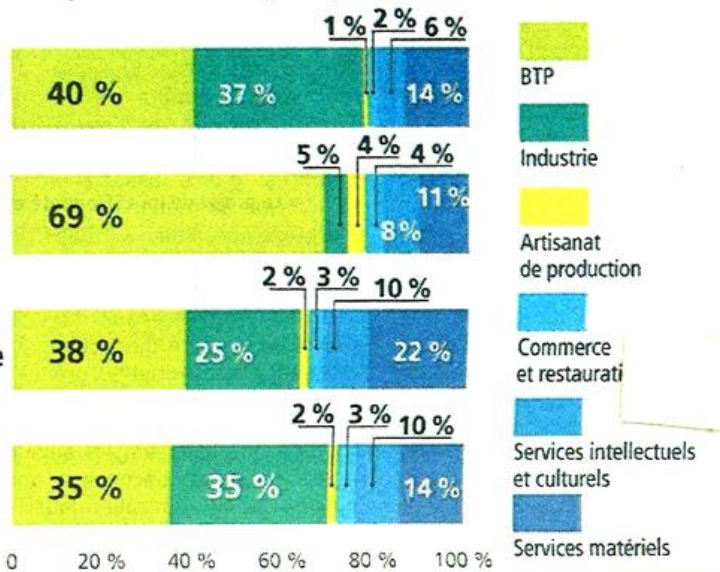


Source : Union Régionale des Scop de l'Ouest

## > Répartition des Scop par secteur d'activité



## > Répartition des emplois par secteur d'activité



**À** l'URSCOP de l'Ouest (Union régionale des Sociétés coopératives de production), on se frotte les mains. « Le nombre de contacts a considérablement augmenté ces derniers mois. Des créateurs et repreneurs s'intéressent de plus en plus au modèle coopératif. Nous avons une vingtaine de projets en cours et de beaux projets, dès leur création. » Effet de mode à l'heure où le modèle libéral montre ses limites ou réelle tendance ? Les Scop, et plus largement le secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS), sont devenus un sujet d'intérêt national avec l'adoption en novembre dernier par le Sénat de la future loi ESS qui vise à définir le champs de cette économie "différente" qui pèse aujourd'hui plus de 10% de l'emploi en France avec 2,3 millions de salariés et 10% du PIB.

#### De gros acteurs dans le Choletais

L'Union régionale des Scop de l'Ouest, qui regroupe 390 établissements en Pays-de-la-Loire, Bretagne et Basse-Normandie, est la plus importante de France avec celle d'Île de France. Le territoire ligérien compte 155 entreprises pour près de 3.500 emplois, soit 14% de l'emploi régional, et un chiffre d'affaires de 406 M€ en 2012.

Elles sont 23 dans le Maine-et-Loire, 21 dans la Sarthe et représentent, sur ces deux départements, 1.600 emplois pour un CA de 182 M€ en 2012. C'est le Choletais qui concentre la majeure partie de ces établissements avec des "géants" comme le fabricant de briques et tuiles Bouyer-Leroux (770 salariés), Mateloc (loueur de matériel pour le BTP, 115 salariés), la menuiserie Comec à La Tessoualle (165 salariés)... Des entreprises qui

investissent, se déploient sur de nouveaux marchés, embauchent et font plusieurs dizaines de millions de chiffre d'affaires chacune. Bien loin certes de la Scop type qui emploie une vingtaine de salariés.

#### Pas encore de « choc coopératif »

Avec un taux de pérennité de 77% à 3 ans et de 61% à 5 ans, les Scop régionales affichent de meilleures performances que les entreprises "classiques" : 72% de taux de survie à 3 ans et 57% à 5 ans (toutes entreprises confondues). « Attention, tempère Alain Durand, président du réseau et dirigeant de Mateloc. Nous devons rester modestes car notre mouvement demeure modeste. On est encore loin du « choc coopératif » annoncé par Benoît Hamon début 2013. Mais il est vrai que les PME coopératives ont une capacité de résistance plutôt forte face à la crise même si elles souffrent quand même. » Parmi les points forts des PME coopératives, il y a évidemment la forte implication des salariés qui détiennent au moins 51% du capital et les fonds propres de ces entreprises bloqués sous forme de "réserve impartageable" (9 M€ pour la Comec pour 25 M€ de CA, 7 M€ pour Mateloc pour 20 M€ de CA) qui apportent une stabilité et de quoi faciliter les rapports avec les organismes bancaires...

#### « D'abord une entreprise »

« Une Scop, c'est d'abord une entreprise, rappelle Philippe Choquet, P-dg de La Comec. Ce n'est qu'un statut, il faut des hommes en face qui ont envie de partager une histoire et d'agir collectivement. Et si le modèle économique n'est pas bon, cela ne peut pas fonctionner. » Dans toutes les Scop, les salariés sont

associés majoritaires, mais elles ont chacune leur fonctionnement propre. À la Comec, tous les salariés en CDI sont associés et participent au capital de la société à hauteur de 5% de leur rémunération nette pendant 12 ans. Un capital qu'ils récupèrent à leur départ en retraite. Chaque année, une partie du résultat est affectée à la réserve impartageable.

En parallèle, une souscription lancée auprès des associés apporte 150.000 à 200.000 supplémentaires par an. « L'idée est de constituer un patrimoine collectif afin de transmettre l'outil de travail aux générations futures, c'est une philosophie dont nous sommes fiers. » Chez Mateloc également, tous les salariés en CDI sont associés avec l'obligation de verser au capital au moins 1 an de salaire sur 20 ans.

#### Les faiblesses du modèle

La limite de ce qui, sur le papier, ressemble de près à l'entreprise idéale ? « La capacité d'épargne des salariés fait la capacité de l'entreprise et peut donc être une limite à son développement », souligne Alain Durand. Autre bémol : En cas de cession, les salariés n'ont pas toujours les moyens financiers de reprendre les parts des cédants et un repreneur extérieur n'adhère pas forcément au modèle coopératif, qui reste selon Alain Durand, « une adhésion de combat ».

On connaît également les faiblesses du collectif qui impliquent plus de discussions et d'échanges avant toute prise de décision. Le cap fatidique des 50 salariés tend également à freiner l'essor des Scop. Sur les 21 coopératives sarthoises, une seule a passé cette barre (lire ci-contre), synonyme de nouvelles réglementations. « Nous ne sommes

pas LA solution, reconnaît Alain Durand, mais une solution pour maintenir l'emploi sur le territoire. Une Scop, ça ne se délocalise pas ! »

Bénédicte Hascoët  
et Cédric Menuet

#### • EN SAVOIR PLUS

La Scop est une entreprise de forme SA ou SARL dont les salariés sont associés majoritaires. Le pouvoir est réparti au nombre d'associés selon le principe coopératif : une personne, une voix. Au moins 16% des bénéfices sont affectés aux réserves de l'entreprise chaque année afin de consolider son capital et sa pérennité. Au moins 25% des bénéfices reviennent aux salariés sous forme de participation. Les capitaux sont rémunérés jusqu'à 1/3 du résultat.

URSCOP : 02 99 35 19 00  
www.scop-ouest.coop

